

Communiqué de presse – 02.12.2020

## **De bonnes nouvelles des pipits des arbres et des alouettes lulu dans le Parc Chasseral**

**En collaboration avec la Station ornithologique suisse, le Parc Chasseral a mené au printemps 2020 des relevés de pipits des arbres et d'autres oiseaux liés aux pâturages boisés maigres, dont l'analyse des données vient d'être réalisée. En plus de résultats intéressants sur les zones de présence des pipits, les relevés ont permis de découvrir de nouveaux territoires d'alouette lulu, une espèce encore plus exigeante envers la qualité écologique de son habitat. En 2021, les recensements se poursuivront et, après une rapide évaluation de l'habitat, des actions de maintien ou d'amélioration de l'habitat seront proposées à certains propriétaires ou exploitants.**

Pour réaliser les observations, 59 secteurs potentiellement favorables au pipit des arbres ont été parcourus durant les mois d'avril, mai et juin dès le lever du soleil, le pipit des arbres étant principalement actif en début de matinée. Il peut alors être repéré grâce à son chant typique et mélodieux qu'il lance généralement de la cime d'un arbre et qu'il termine au sol après un court vol plané.

La grande majorité des observations de pipits a été réalisée dans les pâturages boisés situés au-dessus de 1100 mètres d'altitude, en zone d'estivage. Très exactement 225 pipits des arbres ont été recensés sur les 80 km<sup>2</sup> parcourus ce printemps par des ornithologues. Leur répartition est très inégale : 20 des 59 secteurs inspectés n'ont fourni aucune observation de pipit. A contrario, les densités les plus élevées ont été enregistrées sur les versants nord du Chasseral.

En plus de ce migrateur au long cours, les relevés ont permis de découvrir de nouveaux territoires d'alouette lulu, à des endroits où la présence de cette espèce n'avait pas été attestée depuis plus de vingt ans, ou même jamais auparavant. L'alouette lulu, véritable emblème des grands pâturages maigres diversifiés, fait l'objet de l'attention du Parc depuis une quinzaine d'années. D'autres espèces rares ou emblématiques ont également été observées lors des relevés, comme le rougequeue à front blanc, affectionnant notamment les pâturages dotés de vieux arbres à cavités, le bruant jaune ou la pie-grièche écorcheur, qui affectionnent tous deux les pâturages riches en bosquets.

### **Des relevés qui débouchent sur des actions de terrain**

Suite à ces relevés, une évaluation des habitats sera effectuée en 2021 dans les secteurs les plus intéressants. Elle permettra de proposer aux exploitants et propriétaires de ces pâturages des actions de terrain à mettre en place, ou au contraire de signaler des pratiques à éviter si possible pour maintenir la qualité de ces pâturages. Les nouveaux territoires d'alouette lulu découverts seront quant à eux contrôlés, pour déterminer si 2020 représentait une année d'afflux extraordinaire ou si

ces nouveaux sites sont durablement occupés et peuvent devenir importants pour le maintien à long terme de l'alouette lulu.

### **Encadré : sur les traces de témoins de la qualité écologique des pâturages boisés**

En 2017, tous les secteurs du Parc Chasseral favorables à l'alouette lulu ont fait l'objet de recensements systématiques qui ont permis de déterminer les pâturages de haute qualité écologique abritant cette espèce et de définir des mesures nécessaires à leur conservation. C'est pour identifier d'autres secteurs, qui ne répondent pas toujours aux besoins élevés de l'alouette lulu mais qui présentent une certaine qualité écologique, que la Station ornithologique suisse et le Parc Chasseral ont mené en 2020 ce relevé de pipits des arbres et d'autres oiseaux liés aux pâturages boisés maigres.

Le pipit des arbres et l'alouette lulu sont donc les témoins directs d'une bonne qualité écologique des pâturages boisés. Leurs effectifs ont fortement chuté ces dernières décennies, principalement en raison de l'intensification de la gestion des herbages. Les recensements, intégrés au projet d'infrastructure écologique établi dans le Parc régional Chasseral, ont également pour but de définir des mesures de maintien de la qualité écologique des pâturages boisés et la conservation des espèces qui leur sont inféodées.



Légende : Le pipit des arbres et d'autres espèces d'oiseaux liés aux pâturages maigres ont été relevés sur 80 km<sup>2</sup> du territoire du Parc Chasseral au printemps 2020 afin de localiser les pâturages maigres d'une certaine qualité écologique. © Parc Chasseral



Légende : Les pipits des arbres sont des témoins directs d'une bonne qualité écologique des pâturages boisés. © Station ornithologique suisse



Légende : Les relevés menés sur le Parc Chasseral ont également permis de découvrir de nouveaux territoires d'alouette lulu, à des endroits où la présence de cette espèce n'avait pas été attestée depuis plus de vingt ans, ou même jamais auparavant. © Parc Chasseral - Shutterstock

#### **Infos & contacts :**

Lucas Wolfer (Nature & Paysage)

[lucas.wolfer@parcchasseral.ch](mailto:lucas.wolfer@parcchasseral.ch)

+41 (0)32 942 39 49 / +41 (0)79 242 03 86



*Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38'000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans.*